

Budget Supplémentaire 2025

Annexe - Note de présentation





CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025

Table des matières

I. La section de fonctionnement	3
A. Les recettes de fonctionnement :	3
B. Les dépenses de fonctionnement	4
II. La section d'investissement	5
A. Les Restes à Réaliser :.....	5
B. Les recettes d'investissement	5
C. Les dépenses d'investissement	6

Le Budget Supplémentaire est un acte d'ajustement du budget de l'exercice.

C'est une décision modificative spécifique qui permet la reprise des résultats de l'exercice précédent lorsque le budget primitif a été voté sans reprise des résultats et l'inscription des restes à réaliser constatés lors du vote du Compte Administratif.

I. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement :

Deux nouvelles recettes sont inscrites :

- La notification des bases fiscales prévisionnelles par les services de l'Etat permet l'inscription de produits fiscaux supplémentaires pour 175 433 euros,
- La notification des dotations de l'Etat avec 10 824 euros de recettes en moins que prévu,
- L'enregistrement d'une subvention ALCOM pour 5 618 euros,
- La dernière inscription en recettes de fonctionnement concerne l'affectation du résultat de l'exercice 2024, soit 5 289 092,20 euros.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap.	Libellé	BP 2025	BS 2025	Total 2025
013	Atténuations de charges	68 909,00	0,00	68 909,00
70	Produits des services	1 652 456,00	0,00	1 652 456,00
73	Impôts et taxes	3 563 268,00	0,00	3 563 268,00
731	Fiscalité locale	9 870 428,00	175 433,00	10 045 861,00
74	Dotations	1 145 581,00	- 10 824,00	1 134 757,00
75	Autres (loyers...)	62 275,00	5 618,00	67 893,00
Total des recettes de gestion courante		16 362 917,00	170 227,00	16 533 144,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements / Provisions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 362 917,00	170 227,00	16 637 923,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	7 327,00	0,00	7 327,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 327,00	0,00	7 327,00
002	Solde d'exécution reporté	0,00	5 289 092,20	5 289 092,20
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		16 370 244,00	5 459 319,20	21 829 563,20

Ces nouvelles recettes permettent ainsi d'inscrire de nouvelles dépenses.

B. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chap.	Libellé	BP 2025	BS 2025	Total 2025
011	Charges à caractère général	5 672 613,00	176 615,00	5 849 228,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 250 137,00	440 000,00	7 690 137,00
014	Atténuations de produits	78 751,00	0,00	78 751,00
65	Autres charges de gestion courante	1 882 687,00	77 000,00	1 959 687,00
Total des dépenses de gestion courante		14 884 188,00	693 615,00	15 577 803,00
66	Charges financières	189 697,00	0,00	189 697,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	4 121,00	6 121,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 075 885,00	697 736,00	15 773 621,00
023	Virement à la section d'investissement	918 359,00	4 761 583,20	5 679 942,20
042	Opérations ordre transf. entre sections	376 000,00	0,00	376 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 294 359,00	4 761 583,20	6 055 942,20
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		16 370 244,00	5 459 319,20	21 829 563,20

Le Budget Supplémentaire prévoit l'inscription de crédits complémentaires :

- Les prévisions de dépenses de charges à caractère général (chapitre 011) sont ajustées au regard notamment des dépenses d'entretien et de maintenance des bâtiments et des stades revues à la hausse (toitures, alarme incendie, fontaines à eau, maintenance des climatisations, des aires de jeux,...) Les prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la DSP petite enfance et l'étude de notre TLPE font partie de ces nouvelles dépenses au chapitre 011.
- Chapitre 012 : les dépenses de personnel sont ajustées au regard d'agents absents et remplacés.
- C'est en « Autres charges de gestion courante (chapitre 65) » que sont inscrits les cotisations et formations des élus et les subventions pour lesquelles il est inscrit un budget supplémentaire de 77 000 €.
- Enfin, un virement à la section d'investissement est inscrit pour un montant de 4 761 583,20 € s'ajoutant au virement prévu au Budget Primitif. Le montant total du virement pour 2025 s'élève donc à 5 679 942,20 €.

II. La section d'investissement

A. Les Restes à Réaliser :

Les Restes à Réaliser de l'exercice 2024 correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2024 et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. Les Restes à Réaliser inscrits au Budget Supplémentaire 2025 se montent à :

- 394 985,06 € en recettes
- 946 601,79 € en dépenses

B. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2025	Restes à Réaliser 2024	BS 2025	Total 2025
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	394 985,06	49 718,90	444 703,96
1641	Emprunts	4 000 000,00	0,00	- 1 950 000,00	2 050 000,00
Total des recettes d'équipement		4 000 000,00	394 985,06	- 1900 281,10	2 494 703,96
10	Dotations, fonds divers, réserves	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	1 591,60	1 591,60
024	Produit des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250 000,00	0,00	1 591,60	251 591,60
021	Virement de la section de fonctionnement	918 359,00	0,00	4 761 583,20	5 679 942,20
040	Opérations d'ordre transf. entre sections	376 000,00	0,00	0,00	376 000,00
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 294 359,00	0,00	4 761 583,20	6 055 942,20
001	Solde d'exécution reporté			550 025,13	550 025,13
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		5 544 359,00	394 985,06	3 412 918,83	9 352 262,89

- Au chapitre 13, une subvention de 49 718,90 euros a été accordée par la MEL dans le cadre du fonds de concours « Equipements sportifs du stade CABY »
- 1068 : il s'agit de l'affectation des résultats de l'exercice 2024. Cette inscription couvre le le besoin de financement de l'investissement comprenant le solde des restes à réaliser 2024.
- L'intégration du résultat cumulé d'investissement de 550 025,13 € et le virement de la section de fonctionnement de 4 761 583,20 € permettent la réduction de l'emprunt de 4 000 000 € prévu au Budget Primitif.

C. Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2025	Restes à Réaliser 2025	BS 2025	Total 2025
20	Immobilisations incorporelles	427 400,00	206 966,38	15 395,20	649 761,58
21	Immobilisations corporelles	1 226 872,00	403 920,98	1 647 899,10	3 278 692,08
23	Travaux en cours	3 122 760,00	335 714,43	1 188 403,00	4 646 877,43
Total des dépenses d'équipement		4 777 32,00	946 601,79	2 851 697,30	8 575 331,09
16	Emprunts et dettes assimilés	760 000,00	0,00	0,00	760 000,00
27	Dépôts et cautionnements			9 604,80	9 604,80
Total des dépenses réelles d'équipement		760 000,00	0,00	9 604,80	769 604,80
040	Opérations d'ordre transf. entre sections	7 327,00	0,00	0,00	7 327,00
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 327,00	0,00	0,00	7 327,00
001	Solde d'exécution négatif reporté				
TOTAL DEPENSES D INVESTISSEMENT		5 544 359,00	946 601,79	2 861 302,10	9 352 262,89

Dans les gros postes de dépenses d'équipement inscrites au BS 2025 on retrouve principalement :

Provision Piscine	1 000 000 €
Travaux de sécurité et d'accessibilité (Schuman et Peupliers)	474 600 €
Equipements Voirie / Cadre de vie (mobilier urbain, canisiste, réfection des enrobés, poubelles de tri)	267 700 €
Rénovation et gros entretien de bâtiments	242 000 €
Refection toiture/cheneaux du Zeppelin	240 000 €
Eclairage public	239 726 €
Travaux exhumations, de végétalisation et d'accès PMR au Cimetière	180 000 €
Rénovation/revégétalisation des cours d'école	100 000 €
TOTAL	2 744 026 €